

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 49

Artikel: Propos de dessert
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206479>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Du calme. — Un gommeux, prenant à part le médecin qui vient de visiter son oncle :

— Eh bien ? lui demande-t-il d'une voix haleante.

— Perdu ! répond le docteur.

Le gommeux se met à pousser des gémissements lamentables.

Mais le vieux docteur qui connaît le monde en général et les neveux d'aujourd'hui en particulier :

— Voyons, mon ami, calmez-vous... puisque je vous affirme qu'il est perdu.

Au bureau de placement. — Une dame à une cuisinière qui lui propose ses bons offices :

— Où avez-vous servi en dernier lieu.

— Chez un aveugle.

— Pourquoi l'avez-vous quitté ?

— Il était trop regardant.

LE MONTREUX DU JORAT

Le bois de Chenaulaz passe pour le royaume des vipères. De peur d'être mordus, nombre de Lausannois n'osent s'y risquer. S'ils avaient lu les *Beaux dimanches* du docteur Bourget, ils sauraient que la vipère est si craintrive que, dans ses rencontres avec l'homme, c'est elle qui tremble le plus, ce qui n'est pas peu dire. Jamais on ne l'a vue s'élancer sur lui à la manière d'un serpent à sonnette. Elle n'est au reste pas plus commune dans les taillis de Chenaulaz que le long du Jura ou dans les vallées du Tessin. Mais rassure-t-on jamais les poltrons ? Il continueront d'éviter Chenaulaz. Ce sera tant pis pour eux, car la promenade est jolie. De la place de l'Ours, elle n'exige que trois quarts d'heure de marche ; de la Rosiaz, point terminus des tramways, c'est une flânerie de vingt minutes.

Cette région, la plus méridionale du Jorat, rappelle en petit les Alpes, à cause de la profondeur de ses ravins, à cause de ses roides pentes et des torrents qui y écumment par dessus de gros cailloux. Elle a, comme elles, de ces soupçons de sentiers dont soudain se perd la trace et qui vous enchantent ou vous font peur, selon que vous vous sentez ou non l'âme d'un explorateur. Ses blocs erratiques jouent dans le monde des ascensionnistes en herbe le rôle du Grand-Muveran, voire du Cervin, vu du val Tournanche. Telle de ses clairières se bleut, au printemps, d'un tapis de pervenches ; dans telle autre domine la note rose de la bruyère ; ailleurs on ne foule qu'anémones, muguet et asperges odorantes.

Mais ce qui fait surtout le charme du bois de Chenaulaz, c'est la variété autant que l'imprévu des paysages s'offrant à travers ses trouées, au tournant de ses chemins, de son pont de la Chandelier, du fond sinueux de son triple vallon en Y, ou encore de l'un de ses promontoires de molasse friable, minée de terriers de blaireaux ou de renards. Si accidenté est le terrain que le tableau change presque à chaque pas. Ainsi, vous pouvez vous composer vingt vues différentes du village de Belmont, si pittoresquement campé sur son échine couverte de vignes et de vergers. Aimez-vous les vues plongeantes, vous irez vous asseoir sur quelque souche de sapin, à la lisière sud-ouest, d'où le regard plane sur le Léman, par dessus la large brèche de la Paudèze, par dessus le vieux moulin de Belmont, le pont de Rochette aux belles arches de pierre et le château de Bochal. Feu le peintre Chavannes a fait de ce panorama une des plus agréables toiles du Musée cantonal des beaux-arts. Que si vous préférez, au contraire, un cadre plus restreint, prenez par un des petits chemins qui vont à l'auberge des Trois-Chasseurs, montez le long des bras de la Paudèze, arrêtez-vous au pied d'une des parois d'où l'eau tombe en cascade, ou bien laissez-vous choir sur quelque corniche moussue surplombant le vide, les

cent tableautins qui s'offriront à vos yeux seront autant de menues merveilles.

Son attrait, le bois de Chenaulaz ne le perd pas entièrement en hiver. A sa partie supérieure, dont l'altitude est de 700 mètres au-dessus de la mer, il est aussi beau, sous sa housse blanche, que les sapinières du Chalet-à-Gobet ou du Risoux. Tout au midi, où la neige ne démeure guère, il offre une zone baptisée par quelques-uns de ses fidèles amis : le Montreux du Jorat. C'est, à l'orée d'un bouquet de pins, au bord de l'ancienne route de Belmont, un talus ensoleillé et à l'abri des fortes bises. Il existe même, quelques centaines de pas plus haut, au milieu des herbes sèches, un autre recoin encore plus propice aux bains de lézard en janvier et février ; mais celui-là, nous laissons aux promeneurs le plaisir de le découvrir eux-mêmes ; aussi bien est-il malaisé d'en indiquer la place en quelques mots.

Est-il besoin d'ajouter que notre Montreux joratois n'a encore ni hôtels, ni kursaal, ni crêmaillère ? On n'y trouve pas même une hutte de charbonnier. Chemins à part, il est resté tel que la nature l'a créé. Puisse son charme échapper éternellement aux créateurs de stations climatériques !

V. F.

Propos de dessert. — Dans un dîner, un des convives, s'adressant à son voisin, blâma fort les manières et les propos un peu... hum..., d'une dame qu'il finit par désigner sous son nom de jeune fille.

— Mais, c'est ma femme, monsieur, fait le voisin, justement froissé.

— Ah ! c'est madame votre femme ?... Eh ! bien, n'en parlons plus.

QUELQUES ÉPISODES

DE LA RÉFORMATION, A GENÈVE

I

On sait que, lorsque la Réforme éclata, la Ville de Genève était depuis longtemps agitée par de grands troubles politiques et que ce foyer de discorde prit une extension plus grande encore lorsqu'il fut alimenté par les questions religieuses déjà naissantes entre le camp du parti catholique et celui des partisans des nouvelles doctrines.

Nous croyons donc qu'à ce propos, nos lecteurs de Genève ne liront pas sans intérêt les détails suivants, extraits d'une chronique du XVI^e siècle.

1528. — Les Bernois, après plusieurs prédications et disputes, bannirent de leur ville la religion catholique et embrassèrent la protestante. Zwingle et Ecolompaide la prêchaient dans la Suisse et Berthold Haller à Berne, pendant que Luther le faisait en Allemagne. Ceux de Berne voulurent obliger certains villages que ceux de Fribourg prétendaient leur appartenir, à recevoir la même doctrine : cela causa du bruit entre ces deux villes qui demandèrent du secours à Genève. De peur de déplaire à l'une en complaisant à l'autre, elle envoya à chacune un capitaine et une compagnie de 150 arquebusiers. Jean Philippe commandait celle qui était destinée pour Berne et Richardet alla pour Fribourg. On remarqua que ces deux compagnies commencèrent à se harceler et se battre à Genève, mais Dieu voulut que le différend des deux villes fut apaisé et le secours renvoyé.

1532. — Les ministres Farel et Saulnier arrivèrent à Genève ; ils tinrent dans leur logis plusieurs discours pour faire connaître au peuple la doctrine qu'ils enseignoient ; ils firent faire une dispute entre eux et quelques catholiques après quoi, il leur fut commandé de quitter la ville sous peine de prison. Ils se retirèrent donc, escortés de quelques citoyens qui les favorisaient et ils allèrent prêcher à Orbe et à

Granson. Peu de temps après vint à Genève Antoine Fronter, disciple de Farel ; il met par la ville des affiches par lesquelles il promettoit d'enseigner à lire et à écrire dans un mois. Sous ce prétexte, il enseignoit à la jeunesse et aux hommes faits la doctrine des protestans. Ceux qui y prenoient goût amenoient avec eux les hommes et les femmes dont le nombre se multipliait tous les jours. Il y avait en même temps un cordelier nommé Christophe Bouquet, qui estoit protestant en son âme, car il ne s'opposa point à ce parti naissant et même ordinairement après son sermon une partie allait ouïr Fronter dans une sale.

L'an 1553, le premier jour de l'an, à l'issu du sermon de Bouquet, une si grande foule de gens vint dans la salle, où préchoit Fronter, que tous les degrés et les environs de la maison en étoient pleins de monde, ce qui fit crier à cette troupe Au Molard ! au Molard ! dont les plus proches de Fronter le prirent et le portèrent pour ainsi dire sur un banc de poissonnière à la place du Molard, le peuple criant : Prêchez-nous la parole de Dieu ! Fronter ayant donc repris son discours, le sautier de la ville arriva là dessus et lui vint faire commandement de se taire. Il répondit qu'il valloit mieux obeir à Dieu qu'aux hommes et poursuivit.

1535. 22 juillet. — Farel accompagné d'une foule d'auditeurs vint prêcher à la Madeleine, les prêtres n'ayant pas le temps d'achever les messes et le peuple qui y étoit enfuyant aveux. Six jours après, il vint prêcher à St-Gervais où M^{rs} les syndics avoient mis 50 hommes de garde afin qu'il n'y eut aucun désordre. Le cinquiesme d'août il alla prêcher à St-Dominique du Palais et le huitième à St-Pierre, au son de la grosse cloche. Ce jour-là les reliques furent mises au vent par le populaire et les images de cette église abattues. Le lendemain les trois capitaines Nicolas Baudichon, Pierre Vandel et Amy Perrin allèrent avec leurs compagnies tambour battant à St-Dominique où ils firent encore pis. Ils y gatèrent un tableau qui avait couté plus de 600 ducats et de là ils s'en allèrent au pont d'Arve où M^{rs} les syndics accoururent avec leurs bâtons pour empêcher qu'ils ne démolissent la chapelle de René de Savoie. Le jour qui suivit Farel vint prêcher au Conseil des Deux Cents et déclama fort contre la messe et les prêtres. Les syndics ordonnèrent enfin le 27 aoust que tous les citoyens et habitans eussent à suivre la religion protestante, abolissant absolument l'exercice de la religion catholique.

1536 — Le changement de religion ne contribua pas peu à formenter la mésintelligence entre le due et les Genevois ; il se fit des escarmouches dès le commencement de l'apnée vers le pont d'Arve et les ennemis se rendirent maîtres de Notre Dame de Grâce la nuit du troisième janvier ; mais le jour venu, ils abandonnèrent ce poste et il fut résolu de raser le couvent et les maisons des environs. Quelques jours après, ils s'approchèrent des murailles pour escalader la ville du côté de St-Gervais, de Rive et de St-Victor ; mais l'allarme étant donnée, ils furent repoussés avec perte.

Le 24 janvier les Genevois se voyant presque bloqués et étant pressés de la faim firent une sortie de trois cents hommes pour écarter les ennemis. Ils en trouvèrent entre Chexex et Collongi un parti de cinq à six cents, ils ne laissèrent pas de l'attaquer et de le pousser si vivement qu'ayant mis la cavalerie en fuite les gens de pied perdirent courage et se laissèrent tuer comme des bêtes ; le capitaine qui commandoit la sortie leur dit : Hé mes amis laissez en au moins pour repousser avec perte.

29 janvier. Les Genevois n'ayant point de nouvelles du secours que les Bernois leur avoient promis et les vivres leur étant coupés par terre, ils équipèrent une barque avec quatre bateaux et se mirent sur le lac environ huitante